

SOMMAIRE

- **L'édito du groupe Equilibre et Démocratie**
- **Le non respect de la Charte de fonctionnement**
- **Comptes Rendus des derniers Conseils Communautaires**

Madame, Monsieur,

Chers habitants du territoire de Nantes Métropole,

Le souci d'information et de concertation des élus communautaires ne fait pas partie des priorités de Jean-Marc Ayrault pour sa politique de gouvernance.

Ainsi, régulièrement, les membres du Groupe « Equilibre et Démocratie » apprennent par la presse la prise de décisions importantes.

C'est le cas ainsi de la réflexion entamée par Nantes Métropole pour la construction d'une salle pouvant accueillir 10.000 personnes, ou encore de la nomination de Jean BLAISE à la tête d'une nouvelle structure en charge du tourisme et de la culture, dont personne n'avait entendu parler auparavant.

Le sujet avait été très rapidement abordé à l'occasion de la Conférence des Maires pour y être présenté comme une nécessité purement juridique.

Pourtant, dès le lendemain les élus ont appris par le biais de la presse non seulement le nom du futur directeur de la nouvelle SEM mais aussi que Jean-Marc AYRAULT annoncerait les détails de la fusion de l'Office de Tourisme et de la SEM Nantes Culture Patrimoine à l'occasion d'une conférence de presse qui y serait spécialement dédiée ...

Décidemment, à Nantes Métropole rien ne change : la Gouvernance peine toujours autant à faire preuve de transparence... »

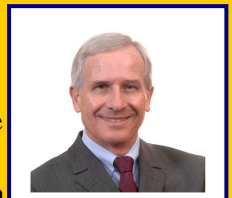
Les élus du Groupe Equilibre et Démocratie

Le non-respect de la Charte de fonctionnement de Nantes Métropole

Lors du **Conseil Communautaire du 23 octobre** le Président de la Communauté Urbaine de Nantes a refusé l'application de la Charte de fonctionnement signée par les maires des 24 communes membres.

Celle-ci prévoit, en effet, qu'en cas de désaccord entre la Communauté Urbaine et une commune de Nantes Métropole, la délibération problématique soit retirée de l'ordre du jour du Conseil Communautaire afin qu'un accord soit trouvé entre les deux parties.

En refusant d'accéder à la demande d'Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine, de faire retirer la délibération relative à la modification de son Plan Local d'Urbanisme, c'est la Charte de fonctionnement, fondement même de la Communauté Urbaine, dont on a refusé ouvertement l'application



C'est un acte grave et lourd de significations. Il revient à renier les principes autour desquels la Communauté Urbaine a été fondée et qui sont censés la régir. C'est clairement un refus de reconnaître les droits d'une commune membre.

Pour protester face à l'attitude de Jean-Marc Ayrault, les élus du groupe Equilibre et Démocratie ont quitté la séance du Conseil communautaire lors du vote de cette délibération.

CONTACTS

**Groupe Equilibre et Démocratie, Nantes Métropole, 44923 NANTES CEDEX
02-40-99-92-83**

equilibre.democratie@nantesmetropole.fr

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 5 février 2010

LE POINT IMPORTANT

BUDGET 2010 – NANTES METROPOLE : Une situation alarmante



Laurent Dejoie a commenté le budget 2010 de Nantes Métropole :

1 - Une présentation partisane

L'Etat est présenté comme le seul responsable de la situation financière de la Communauté urbaine alors qu'il est le 1^{er} contributeur local et que la suppression de la taxe professionnelle est compensée.

II – Une situation financière alarmante

Les tensions observées lors du précédent contrôle se sont aggravées, les charges courantes et les charges financières ne cessent d'augmenter, alors que l'encours de la dette progresse très largement.

III – Des investissements sans priorités claires

Les dépenses d'investissement restent importantes, mais sans fil directeur. Les communes ont fait des efforts lors de la mise au point de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI), démontrant ainsi leur sérieux et leur contribution à la résolution des contraintes budgétaires.

IV – Des dépenses de fonctionnement encore insuffisamment maîtrisées

En 2010, des progrès ont été réalisés puisque l'évolution des dépenses de fonctionnement liées aux ressources humaines sera limitée à 2,7 %, mais des questions restent sans réponse, notamment celles relatives au réel impact de la mutualisation engagée et à la répartition des efforts sur le fonctionnement.

Au-delà des chiffres, ce budget 2010 traduit une sorte d'inertie et une absence de vision partagée. Et cela tient avant tout à la méthode et à la gouvernance.

Plutôt que de dépenser autant d'énergie à critiquer l'Etat, il serait plus opportun d'ouvrir une réflexion sur l'avenir métropolitain en liaison avec la société civile qui y réfléchit déjà.

Cette méthode serait par ailleurs, la meilleure garantie d'une vision partagée entre les communes et partagée avec les citoyens.



Sophie JOZAN : a dénoncé la stratégie de « passe-passe » qui consiste à transférer la dette de la Ville de Nantes au détriment de Nantes Métropole.

LE FAIT DU JOUR

Question Orale de Laurent Dejoie

« Depuis quelques semaines la presse se fait l'écho d'un projet de regroupement du CHU sur l'Ile de Nantes.

Il semblerait que ce projet soulève de nombreuses questions et réactions auxquelles des réponses concrètes et claires ne sont pas apportées.

Ce projet concerne au premier chef notre Métropole. Aussi, je m'étonne qu'à aucun moment, en commission, en Bureau ou en Conseil communautaire, il n'ait été évoqué.

Il serait indispensable que notre Conseil puisse débattre de ce projet, puisse être informé des alternatives qui pourraient être envisagées.

Au regard des inquiétudes soulevées, il serait intéressant de connaître les conséquences d'un tel projet sur les grands équipements, comme le MIN, déjà présents sur l'Ile de Nantes. »

Une réunion relative à ce projet a été organisée le 28 mai dernier pour les élus.

LES AUTRES POINTS



Joseph PARRAILLON est revenu sur les problèmes rencontrés à ORVAULT pour la collecte des déchets. Le renouvellement du marché devra être l'occasion d'associer les communes à l'élaboration d'un cahier des charges exigeant.



Michèle LE STER a évoqué le problème des transports scolaires lié au pont de l'Ascension, la SEMITAN refusant d'assurer les transports le mercredi, jour de report des cours.



Hugues HIERNARD a expliqué que le Groupe s'abstiendrait sur le subventionnement de la Cité des Congrès puisqu'aucun plan stratégique relatif à l'exploitation de cet équipement n'est présenté.



Sophie van GOETHEM a rappelé les actions en faveur de l'Université lancées par le Gouvernement : plan de Relance, soutien au plan de réussite en licence... Alors que le pacte entre Nantes Métropole et l'Université se situe en deçà des ambitions d'un contrat.



Julien BAINVEL est revenu sur le problème du dialogue social dans le conflit des éboueurs, reflétant ce qui se passe globalement en termes de dialogue social au cœur de Nantes Métropole avec les personnels et qui impacte directement sur la qualité de vie des habitants.

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 9 avril 2010

LES POINTS IMPORTANTS

DENSIFICATION URBAINE :

La solution contre l'étalement urbain



Joseph PARPILLON a regretté les recours contre les logements collectifs. Il a insisté sur l'importance pour limiter l'étalement urbain, de reconstruire la ville sur la ville, en augmentant la constructibilité le long des axes structurants au plus près des services et des transports en commun

Il a rappelé à cet égard qu'il attend du soutien de la part de l'ensemble des élus de la minorité comme de la majorité.



Monique MAISONNEUVE a rappelé que la ville d'ORVAULT exigeait un minimum de 20% de logements sociaux sans limitation de SHON (Surface Hors Œuvre Nette) pour tous les projets immobiliers.

Elle a également souligné le soutien de la ville d'ORVAULT en faveur d'une urbanisation diversifiée permettant une réelle accessibilité au logement.

TRANSPORTS EN COMMUN

La fin de l'ambition métropolitaine



Julien BAINVEL a rappelé la nécessité de soutenir le développement des transports en commun mais aussi les promesses non tenues (ligne 5...), la situation des étudiants boursiers toujours problématique ainsi que le tarif appliqué aux plus de 60 ans parmi les plus chers de France.

Une nouvelle fois les tarifs vont augmenter (près de 3 % en moyenne). Compte tenu des engagements de Nantes Métropole auprès de la SEMITAN, l'augmentation sur ce mandat sera de près de 20%.

Enfin, il a déploré la fin décevante du feuilleton à rebondissement de la mise en place de la future ligne 5. En effet, celle-ci est passée du statut de future ligne de tramway à ligne structurante, puis finalement à ligne Chronobus (une ligne structurante au rabais victime des difficultés budgétaires de la métropole). Il a également souligné le problème essentiel de cette ligne : s'arrêtant vers la Maison des Syndicats, elle ne débouche nulle part, sans aucune connexion intermodale.

De la communication donc, et peu de réalisation. Vladimir et Estragon, ont attendu « Godot » en vain, les habitants de la métropole, c'est la ligne 5 structurante qu'ils ne verront jamais !

LE FAIT DU JOUR

Abstention contre le vœu relatif aux aides de l'Etat en faveur du logement social

Face aux inquiétudes « politiques » de Nantes Métropole, nous avons abordé cette problématique avec objectivité.

L'aide de l'Etat en faveur du logement social est passée de 4,2 M€ en 2009 à 6,2 M€ aujourd'hui. Néanmoins, cette somme a augmenté dans le courant de l'année 2009 jusqu'à atteindre 8,4 M€. Pour consacrer au logement social une enveloppe d'un tel niveau, l'Etat a été contraint de faire des choix et de prioriser pour orienter des aides vers les territoires qui en ont le plus besoin. Les chiffres cités auparavant attestent d'un engagement fort en faveur du logement social. Aussi, il n'y a aucune raison de douter de l'engagement de l'Etat en faveur du logement social, la mécanique mise en place l'année dernière étant reconduite et l'enveloppe initiale fixée par l'Etat augmentée.

LES AUTRES POINTS



Marie-Cécile GESSANT a indiqué que les dispositifs d'aménagement commercial devraient prendre en compte les différences entre les communes.



Claude GUILLET a rappelé que les aides de l'Etat en faveur du logement social, avaient augmenté de 50 % en un an, tout en les orientant vers les territoires qui en ont besoin en priorité.



Marie-Laure LE POMELLEC a souligné le manque de rigueur dans la gestion de la SAMOA : effectifs incomplets entraînant l'irrégularité de délibérations, l'adoption de délibérations par des administrateurs dont le mandat était terminé, l'irrespect régulier des délais de transmission à la Préfecture...



Laurence GARNIER a demandé des précisions sur l'avenir de l'association « Arbres », place Viarme, qui emploie des personnes en difficultés pour assurer le ramassage de cartons par exemple.



Sophie VAN GOETHEM a attiré l'attention sur la ligne 22 qui présente un passage sensible sur Saint-Joseph de Porterie. Il faudrait favoriser la concertation avec les associations de riverains de ce secteur.